



COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE **DU CONSEIL MUNICIPAL**

En date du 17 avril 2021

Etaient présents : M. Franck OSSWALD, Mme Marie-Luce KOLATA-MERCIER, Mme Sandrine HAMM-NISETTE, M. Yannick SCHNEIDER, Mme Marie MARQUES, M. Michel FROTTIER, Mme Catherine ALBERT, M. Denis CELARIé, M. Philippe CHARPY, M. Roberto ERNESTI, M. Jean-Louis GREGOIRE, M. Daniel JUNG, M. Eric LAHON, Mme Françoise LOUIS-EVRARD, Mme Isabelle RAULET, Mme Manon REYEN, Mme Jacinthe JAGER-SCHILTZ, M. Olivier SCHMITT

Etaient absents excusés et avaient donné procuration : M. Christophe PREVOST (à M. Michel FROTTIER), Mme Maryvonne BRUNEL (à Mme Maria MARQUES), M. Robin CISNEROS (à M. Olivier SCHMITT), Mme Claire MAZZOCCHI (à M. Daniel JUNG), M. Hubert PAYEN (à M. Olivier SCHMITT).

En outre, assistait à la séance : Mme Catherine SCHMITT, Directrice Générale des Services.

Le conseil municipal réuni en séance ordinaire le 17 avril 2021 sous la présidence de Monsieur Franck OSSWALD, Maire, a pris les décisions suivantes :

Monsieur Eric LAHON a été désigné secrétaire de séance.

1 – Approuvé le Procès-Verbal de la séance du conseil municipal du 18 février 2021	Par 22 voix pour et 1 abstention (M. ERNESTI)
2 – Pris acte de la communication des décisions du Maire	Les membres du conseil municipal ont pris acte
3 – Autorisé la mise en place du dispositif ACTES et la signature d'une convention avec la préfecture de la Moselle, autorisé la signature d'un contrat avec DEMATIS, opérateur homologué par le ministère de l'Intérieur	Par 19 voix pour et 4 abstentions (MM. ERNESTI, CISNEROS, PAYEN et SCHMITT)
4 – Institué le versement d'une gratification des stagiaires de l'enseignement supérieur, attribué aux stagiaires les avantages, autorisé la signature des conventions à intervenir et à inscrire les crédits au budget	A L'unanimité
5 – Nommé Mme Maria MARQUES à la vice-présidence des commissions « Bien-être Animal », « Espaces verts, Propreté, Qualité de vie » et « Finances »	Par 18 voix pour et 5 contre (Mme JAGER-SCHILTZ, MM. ERNESTI, CISNEROS, PAYEN et SCHMITT)

6 – Approuvé la convention « Mission Intérim et Territoires », autorisé la signature de la convention et autorisé à faire appel au service de missions temporaires du centre de gestion de la Moselle en fonction des nécessités de service	A L'unanimité
7 – A pris acte des études d'impact et s'est opposé à l'adhésion des communes de Lorry-Mardigny et Roncourt à Metz Métropole	Par 7 voix pour, 2 abstentions (Mme ALBERT et M. SCHNEIDER) et 14 voix contre (Mmes KOLATA-MERCIER, HAMM-NIZETTE, MARQUES, BRUNEL, MAZZOCCHI, RAULET, REYEN et MM. OSSWALD, PREVOST, FROTTIER, CELARIÉ, GREGOIRE, JUNG et LAHON)
8 – Approuvé le compte de gestion de l'année 2020 dont les écritures sont identiques au compte administratif 2020	Par 18 voix pour, 4 abstentions (MM. ERNESTI, CISNEROS, PAYEN et SCHMITT) et 1 contre (Mme JAGER-SCHILTZ)
9 – Approuvé, sous la Présidence de la Première Adjoint au Maire, le compte administratif de l'année 2020	Par 18 voix pour et 5 abstentions (Mme JAGER-SCHILTZ, MM. ERNESTI, CISNEROS, PAYEN et SCHMITT)
10 – Affecté définitivement le résultat de la section de fonctionnement du compte administratif du budget principal 2020 d'un montant de 119 525,32 € sur le budget 2021 au compte 002 (résultat reporté)	Par 18 voix pour et 5 abstentions (Mme JAGER-SCHILTZ, MM. ERNESTI, CISNEROS, PAYEN et SCHMITT)
11 – Voté le taux des taxes locales pour l'exercice 2021 : 27,59 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et 46,20 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties	Par 18 voix pour et 5 contre (Mme JAGER-SCHILTZ, MM. ERNESTI, CISNEROS, PAYEN et SCHMITT)
12 – Approuvé le budget primitif de l'exercice 2021, équilibré en section de fonctionnement à 2 654 000 € et à 938 000 € en section d'investissement	Par 18 voix pour et 5 contre (Mme JAGER-SCHILTZ, MM. ERNESTI, CISNEROS, PAYEN et SCHMITT)
13 – Sollicité une subvention auprès du ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et des sports et au réseau Fus@é du Département de la Moselle pour l'acquisition de matériel informatique pour l'école élémentaire de Saint-Julien-lès-Metz, autorisé les commandes de divers matériels informatiques dans la limite de 33 000 € TTC	A L'unanimité
14 – Accepté la proposition d'achat des terrains cadastrés section 22 n° 137 et section 23 n° 10 pour un montant de 2 540,50 € et donné pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de la délibération	A L'unanimité
15 – Accepté la cession des terrains communaux cadastrés section 18 n° 393, 396, 397 et 391, d'une superficie totale de 1 786 m2 pour un montant de 14 895 € ; accepté la clause résolutoire permettant à la commune d'annuler la cession en cas de manquement aux obligations et donné pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de la délibération	A l'unanimité

<p>16 – Acté, à titre gratuit, le transfert de propriété des biens communaux liés à la compétence « Distribution Energie » à Metz Métropole ; acté le transfert de propriété, à titre gratuit, des parcelles communales cadastrées et non cadastrées, correspondant aux biens immobiliers affectés à la compétence « Distribution d'énergie » ainsi que des biens mobiliers communaux nécessaires à l'exercice de la compétence transférée ; autorisé Monsieur le Maire ou son représentant à signer les actes notariés ainsi que les procès-verbaux de remise à Metz Métropole ; autorisé Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte de constitution de servitude</p>	<p>Par 18 voix pour ; 3 abstentions (Mmes HAMM-NIZETTE et MARQUES, M OSSWALD) ; et 2 contre (MM GREGOIRE et LAHON)</p>
<p>17 – Résilié le marché de maîtrise d'œuvre, résilié les marchés relatifs aux missions de contrôle technique et de coordination SPS et de verser les indemnités prévues ; autorisé Monsieur le Maire à résilier ces marchés et à signer toutes les pièces correspondantes suite à la renonciation du projet de construction d'une salle intergénérationnelle et associative</p>	<p>Par 17 voix pour, 1 abstention (M. GREGOIRE) et 5 contre (Mme JAGER-SCHILTZ, MM. ERNESTI, CISNEROS, PAYEN et SCHMITT)</p>

Fait à Saint-Julien-lès-Metz, 20 avril 2021

Le Maire

Franck OSSWALD